

**Estivation d'Oiseaux**  
**Sur l'origine de *L'Ordre des oiseaux***  
**de Georges Braque et de Saint-John Perse**

Andrew Small

De tous les poèmes de Saint-John Perse, *Oiseaux* reste sans doute celui qui reçoit le moins souvent l'attention du critique littéraire. Et c'est fort dommage, car ce petit « *essai poétique* » en dit long sur la nature de la poésie et de l'œuvre d'art. Pourquoi la critique balance-t-elle devant ce poème court ? Serait-ce parce que Saint-John Perse le nomma un « *écrit de circonstance* », et on pourrait le croire ainsi moins digne d'attention que ses œuvres antérieures ou postérieures ? Il faut donc relire le poème, car *Oiseaux* constitue un écrit de la pleine maturité littéraire du lauréat du Prix Nobel. Par ailleurs le mythe (promulgué en quelque sorte par l'auteur) que ce poème fut composé dans l'espace de quelques années, voire de quelques mois, ne résiste pas à un examen impartial non plus, car Saint-John Perse nourrit toute sa vie une passion pour l'ordre aviaire.

Une connaissance de la genèse du poème peut aider à dissiper certains mythes d'une part, et ouvrir la voie à une compréhension plus approfondie du poème d'autre part, car il faut savoir qu'*Oiseaux* se publia pour la première fois dans un album, *L'Ordre des oiseaux*, destiné à célébrer le 80<sup>e</sup> anniversaire de Georges Braque. Que peut-on savoir de précis sur les rapports entre le plus grand peintre et le plus grand poète du XX<sup>e</sup> siècle français ? Comment leur album vit-il le jour ? Peut-on déceler une « *influence* » d'un artiste sur l'autre ? Que faut-il savoir pour bien apprécier les lithographies de Braque ? Les pages qui suivent répondent à ces questions et à d'autres, afin de faire un pas vers une compréhension plus globale d'*Oiseaux* de Saint-John Perse.

Pour le 80<sup>e</sup> anniversaire du peintre, les éditeurs de la maison d'édition "Au Vent d'Arles" (François et Janine Crémieux) conçurent un album exposant leurs œuvres récentes de Braque ; ils proposèrent le titre, *L'Ordre des oiseaux*, et le peintre donna son accord<sup>1</sup>. Déjà, depuis les années cinquante, le thème de l'oiseau apparaissait dans une série de toiles que Braque nommait communément les *Ateliers* ; l'oiseau en devint un thème si important que l'artiste consacra plusieurs tableaux, gravures et lithographies à l'oiseau. Or Jean Paulhan, alors éditeur de *La Nouvelle Revue Française* (revue qui publia presque tous les poèmes de Saint-John Perse) connaissait Braque, car il lui avait consacré un livre en 1946, *Braque le patron*<sup>2</sup>. Paulhan prit rendez-vous avec Braque

---

<sup>1</sup> Lettre de J. Crémieux à Saint-John Perse du 7 janvier 1962.

<sup>2</sup> Trois Collines : Paris/Genève, 1946. La lecture de ce livre par notre poète est attestée grâce à une lettre à Paulhan du 5 février 1948 : « *Le seul livre que j'ai reçu directement de vous est votre Braque le patron, sous la belle épigraphe de Lie-Tseu. J'en ai aimé infiniment l'esprit, l'écriture et le ton* ». L'éditrice de la correspondance Saint-John Perse-Paulhan ajoute que cette lettre porte un renvoi, qui figure en bas de page : « *Je pense comme vous, de la grandeur croissante de Braque. Il y a de bonnes choses ici de lui* ». *Cahiers Saint-John Perse*, n° 10, Paris, Gallimard, 1991, p. 37-38. On établit ainsi la connaissance de l'œuvre de Braque par Saint-John Perse à partir de 1946. Cependant, Alexis Leger étudiant à Paris dans les années 1912-14, en plein épanouissement du mouvement Cubiste (Picasso, Braque) ne pouvait pas, à mes yeux, ne pas connaître la peinture de ces deux grands artistes.

Saint-John Perse possédait également un catalogue *L'Atelier de G. Braque*, Paris, Editions des Musées Nationaux, novembre 1961. On n'y trouve aucune lithographie dans cette exposition sur la *peinture* de Braque, mais il y a plusieurs clichés de tableaux des *Ateliers* à savoir *L'Atelier IV* (qui montre un oiseau

(pour le 26 novembre 1958 à 11 h du matin), chez qui il amena Saint-John Perse et sa femme. Également présente à cette réunion fut Mariette Laghaud, femme du peintre, qui photographia la rencontre. Madame Leger rédigea à la main un petit compte rendu de l'événement, elle y explique qu'au cours de la rencontre, Braque leur fit visiter son atelier :

*Sur le mur il y avait la grande toile avec la charrue. Sur un (chevalet) un des grands oiseaux. Et le long des murs beaucoup de toiles de 1m x 50 cm - qu'il disait être des esquisses - faites surtout sur place<sup>3</sup>.*

La seconde et dernière rencontre des deux artistes eut lieu en décembre 1961. Dans le même document, Madame Leger constate : « *Nous avons dîné avec Braque, Paulhan et Mariette en déc. 1961* ». Il existe également de Saint-John Perse une amicale lettre de remerciement à Braque, datée du 24 décembre 1961, Château du Chenoy, Cour St. Etienne. Le poète n'y fait aucune mention d'un projet fait en collaboration, bien qu'il rédigeât cette lettre à peine deux mois avant l'achèvement d'*Oiseaux*.

C'est à ce moment que les éditeurs de la maison "Au Vent d'Arles" entrèrent en scène. Janine Crémieux écrivit à Saint-John Perse plusieurs lettres qui disent assez clairement la participation de Saint-John Perse dans cette publication. Dans la première (datée du 7 janvier 1962), elle expose le projet de *L'Ordre des oiseaux* pour le 80<sup>e</sup> anniversaire (le 13 mai 1962) de Braque. Mme Crémieux y sollicite la participation du poète car, dit-elle, « *pour moi, seul le poète de Vents peut accompagner ces Oiseaux dans leur vol* », et elle lui demande un texte inédit pour l'album. A qui peut-on donc attribuer l'idée de cette alliance heureuse du peintre et du poète ? Cela reste incertain. On peut supposer que ce fût, directement ou indirectement, le confrère des Crémieux, Jean Paulhan<sup>4</sup> : celui-ci eût pu suggérer la réunion artistique à tous les deux, tout comme il fut l'intermédiaire du rendez-vous. Toutefois Saint-John Perse semble rendre compte de ce projet pour la première fois à son éditeur Paulhan dans une lettre du 7 février 1962<sup>5</sup>. On imagine plus facilement que Braque fit mention à Crémieux de son amitié avec Saint-John Perse ; à partir de là il faudrait féliciter les Crémieux, qui, "Au Vent d'Arles", avaient déjà publié *Toros* - poème de Pablo Néruda, illustrations de Picasso.

Une deuxième lettre de Janine Crémieux suivit bientôt (le 20 janvier 1962). Celle-ci constate qu'elle parla à Braque de sa lettre précédente, demandant un texte ; à cette

---

perché sur un chevalet, mais il est plus une curiosité qu'une vraie image d'oiseau travaillée) ; la toile célèbre *À Tir e d'aile*, 1956-61 ; et *L'Oiseau et son nid*, 1956. Ces deux derniers ressemblent considérablement (par la forme, par la couleur, et par l'importance accordée à l'image de l'oiseau) à ce que Braque fit par la suite dans *L'Ordre des oiseaux*.

<sup>3</sup> Malgré le fait que le poète lût certainement *Braque le Patron* avant 1950, on ne trouve aucune référence à Braque antérieure au 26 novembre 1958.

<sup>4</sup> Et ceci malgré le fait que J. Crémieux ne connaissait pas Paulhan, car elle dit dans une lettre du 5 juin 1962. *Je ne connais pas Paulhan. Nous nous connaissons.*

<sup>5</sup> « *Cela me fait penser à un anniversaire, au même mois, pour lequel on m'a demandé ma contribution, celui de Braque, qui aura alors ses 80 ans. En pensant un peu à vous, et par égard pour Braque, intégré pour moi dans votre amitié depuis que vous me l'avez fait connaître, j'ai accepté, contre tous mes principes, de donner un texte de circonstance pour un album de luxe de ses Oiseaux à publier le 13 mai 1962, " Au Vent d'Arles" par les "Editions d'Art" à Paris, 47 bis rue de la Santé. Je ne sais rien, naturellement, de ce milieu [...]. J'ai cédé à leurs lettres sur l'assurance qui m'était donnée, avec insistance, que cela faisait vraiment plaisir à Braque. J'aurais voulu d'abord vous consulter, mais le temps ne m'était plus laissé de le faire. Je ne sais non plus si j'aurais le temps de vous communiquer mon texte, car l'on me prend un peu de court [...]. Et je ne peux même pas encore y penser, en attendant les photographies qui doivent m'être envoyées. (Braque, qui se met maintenant lui-même à la gravure de ses planches, aurait voulu que l'on fût prêt pour mars)* » ; *Cahiers Saint-John Perse*, n° 10, p. 207-208.

nouvelle, Braque fut « *heureux et ému* ». En plus elle lut à Braque le passage de la « *Dédicace* » d'*Amers* (qui servira d'épigraphe pour l'album *L'Ordre des oiseaux*), « *L'Oiseau plus vaste sur son erre / Voit l'homme libre de son ombre à la limite de son bien* ». Braque, « *émerveillé par l'identité de ce vers avec certains de ses oiseaux* », lui en demanda copie.

Enfin le 26 janvier 1962, Saint-John Perse répondit longuement aux lettres des Crémieux ; en voici un extrait.

*Je ne croyais pas devoir un jour déroger à l'interdiction que je me suis toujours faite de tout écrit de circonstance. Votre deuxième lettre me laisse sans défense. Indépendamment de mon admiration pour l'œuvre du Peintre dont vous apprêtez à fêter le 80e anniversaire, l'homme Braque m'est profondément sympathique. Si cela peut lui faire le moindre plaisir d'avoir mon voisinage à cette fête de ses Oiseaux, je le rejoindrai de bien grand cœur [...]*

*Envoyez-moi donc les photos des planches, et je verrai d'urgence ce que je dois donner pour votre album.*

Deux lettres de Crémieux, datées du 3 et du 15 février 1962 expriment sa joie et celle de Braque à cette information, et mettent le poète au courant du progrès du projet dans ses détails techniques. Notamment Crémieux y demande l'avis du poète pour le titre *L'Ordre des oiseaux*, qu'elle changerait naturellement pour le sien. Saint-John Perse donne son accord sur ce titre dans sa lettre suivante (du 5 mars 1962), indiquant qu'il lui semble excellent ; cependant, son poème doit « porter son propre titre, *Oiseaux*<sup>6</sup> ». De cette lettre, voici quelques phrases qui éclairent certains aspects de la gestion de *L'Ordre des oiseaux* :

*Je n'ai pu vous écrire plus tôt : une grippe tenace me retenait au lit. Rassurez-vous pourtant : mon texte est rédigé, je l'aurais révisé d'ici deux ou trois jours, et il ne me restera plus qu'à le faire dactylographier pour vous l'envoyer d'urgence [...]*

*Mon texte [...] est une méditation poétique sur l'oiseau en général et sur l'oiseau de Braque en particulier. Il devra porter son propre titre : Oiseaux, mais cela n'affecte en rien le titre général de l'Album : L'Ordre des oiseaux, qui me semble excellent et doit être maintenu.*

*La citation d'Amers que vous avez su dégager, et qui a intéressé Braque, pourrait être isolée, en épigraphe de l'Album (non de mon texte), sur une des pages liminaires. Elle se suffit en effet à elle-même et concentre plus que n'en pourra dire tout mon développement [...].*

*Je vous dois de bien sincères remerciements pour les deux envois que j'ai reçus de vous. L'Album Picasso m'avait déjà donné une idée favorable de la qualité de vos publications, et contribué à vaincre ma réserve personnelle contre ce type d'édition de luxe dont on a tant, et si facilement, abusé depuis quelques années. L'Album Braque, plus homogène et moins touffu, moins fortuit peut-être, sera je crois, de plus haute tenue, de plus grand style et de plus sobre autorité dans la présentation. La maquette m'en a grandement plu. Je n'ai pu le faire dédouaner, à l'Aéroport de Washington, qu'il y a seulement trois jours. Elle est émouvante dans son état actuel, et j'aime imaginer l'intérêt que prend Braque lui-même. J'ai beaucoup pensé à lui en écrivant mon texte, mais je n'ai pas cherché à être littéral. Je n'aurais pu le faire même si j'avais eu à temps le choix et l'ordre de ses planches.*

On notera à partir de ce texte que le poème est déjà presque totalement achevé : Saint-John Perse ne fit dactylographier le poème que lorsqu'il fut presque dans son état final pour inclusion dans *L'Ordre des oiseaux*. En effet le poète signe et date ce manuscrit (numéro six) « *Washington, mars 1962* ». Il faut noter aussi que le poète définit sa nouvelle œuvre : « *C'est une méditation poétique sur l'oiseau en général et sur l'oiseau de Braque en particulier* ». Une méditation est une réflexion soutenue portant sur un sujet particulier ; celle-ci est dite *poétique* : est-ce à dire exprimée en vers ? Certainement, mais le poète entendit ce mot dans son sens étymologique, aussi. Ensuite il faut remarquer l'acceptation du poète du verset extrait d'*Amers* pour l'album, mais non pour son nouveau poème. Ce verset « *concentre plus que n'en pourra dire tout*

---

<sup>6</sup> Voir aussi *Cahiers Saint-John Perse*, n° 10, p. 245 ou OC, p. 1030.

*mon développement* » : il exprime donc de façon *elliptique* plus que le poète ne dit dans *Oiseaux*. Le poète donne par là une manière de voir les valeurs artistiques suggérées dans son texte, lequel fera la louange du trait elliptique du peintre. Enfin il y a la question de la maquette de l'album, qui existe toujours aux archives de la Fondation Saint-John Perse. Marquée à la main (sans doute celle de Janine Crémieux), elle contient actuellement trois grandes photographies en blanc et noir (45 x 39,5 cm.), dont une représente une image exclue de *L'Ordre des oiseaux*. La maquette originelle eut-elle plus de photographies ? Probablement, car Mme Crémieux dit dans sa lettre du 15 février 1962 : « *Je vous envoie également les petits ektachromes, une carte postale et une reproduction (l'oiseau mauve) qui donneront une idée des couleurs* ». En effet, derrière une des photographies de la maquette se trouve une diapositive en couleurs de l'image telle qu'elle sera dans l'album final. Par conséquent on peut dire que certaines lithographies furent achevées avant la réception du poème<sup>7</sup>, mais des couleurs représentées (l'or, l'argent, le jaune, le bleu et le noir), seul le noir figure spécialement dans le texte de Saint-John Perse. Derrière la troisième image on découvre un cliché : il s'agit d'une carte postale d'un oiseau de Braque, très ressemblant (mais non identique) à celle qui figurera dans l'album.

Le dernier point sur la maquette concerne la remarque de Saint-John Perse qu'il n'a pas cherché à être littéral. « *Je n'aurais pu le faire même si j'avais eu à temps le choix et l'ordre de ses planches* » dit-il. Faut-il le croire sur ce point ? La question (compliquée par-dessus le marché par du moins deux autres déclarations du poète) demeure essentielle si l'on souhaite détecter une *influence* ou au *effet direct* entre les lithographies de *L'Ordre des oiseaux* et le poème y inclus (car la maquette représente nos raisons les mieux fondées pour postuler une influence directe). D'abord, il faut tenir compte de la notation que *L'Ordre des oiseaux* serait « *plus homogène et moins touffu, moins fortuit peut-être* ». (je souligne). Certes, le poète eut, lors de la rédaction du poème, bonne mémoire des oiseaux de Braque qu'il avait vus avant (par exemple dans l'atelier du peintre), mais cela n'est pas du tout pareil aux images que l'on a sous les yeux et dans les mains. En plus, dans une lettre de Paulhan du 7 février 1962, le poète dit ne pouvoir avancer sur son poème pour l'instant : « *Et je ne peux même pas encore y penser, en attendant les photographies qui doivent m'être envoyées* » (*Cahiers Saint-John Perse*, n° 10, p. 208). Notre poète fut très habile lorsqu'il souhaitait brouiller les pistes sur ce qui aurait pu l'influencer dans sa vie et dans son œuvre. Par exemple, on sait par le décalage existant entre ce qu'il offre dans sa biographie la « Pléiade » et ce que l'on peut confirmer par d'autres sources, qu'il souhaita former selon son propre gré son image pour la postérité et guider ainsi des interprétations que les générations futures offriraient de ses œuvres. On sait aussi qu'il manque aujourd'hui au moins une lettre de François Crémieux (qui abordait, vraisemblablement, la question de la rémunération du poète pour cette commande), et que par conséquent le poète (sauf si cette lettre existe ailleurs) arrangea un peu les documents concernant ce poème. Malgré tout, il me semble que l'on peut croire ce que dit le poète : il ne fut pas directement influencé par les images de Braque lors de la rédaction d'*Oiseaux*. Par conséquent une interprétation du poème qui part des images de *L'Ordre des oiseaux* me semblerait spéculative. Toutefois, on n'exclut pas la possibilité d'une influence (même forte) *du poète sur le lithographe* en ce qui concerne les trois ou quatre images faites par Braque après avoir lu *Oiseaux*, le poème ayant été reçu à Paris avant la composition des dernières lithographies.

---

<sup>7</sup> Cette information est confirmée dans les lettres de Crémieux.

Cinq jours après la lettre précédente, Saint-John Perse envoya le poème aux éditeurs de l'album. Dans une lettre datée du 10 mars 1952 (sic), il émit le souhait suivant : « *Puisse ma pensée rencontrer là un peu celle de Braque : rien ne pourrait me faire plus de plaisir* ». Mme Crémieux accusa réception du poème dactylographié dans une lettre du 14 mars 1962, où elle dit : « *Ce texte d'au-delà des mers est comme le navire chargé d'épices que l'armateur et les femmes de marins espéraient* ». S'ensuivit un télégramme du 16 mars de Mme Crémieux, dont voici la teneur :

*Nous ne trouvons pas les mots pour dire la plénitude de notre joie, de notre émotion, de notre fierté, de notre gratitude. Braque, vu ce soir, était heureux et bouleversé par le plus beau texte pour lui jamais écrit. Se joint à nous pour vous remercier.*

Et enfin Braque lui-même répondit au poète par une carte postale du 21 mars 1962 : au recto de celle-ci, une image du bateau Braque, portant des oiseaux de mer et l'écubier, et au verso, un message, dont :

*Cher grand Leger,  
J'ai lu le texte Oiseaux qui m'a beaucoup ému. Vous faites passer la littérature au second plan. Comme le dit le Zen la réalité ce n'est pas ça. C'est le fait d'être ça. J'attends cet été pour avoir le plaisir de vous serrer la main.*

Avec cette suite d'événements documentés, on comprend plus aisément la lettre de Saint-John Perse du 26 février 1966 à J. Matthews, dont voici une partie :

*Je crois bon de vous éclairer sur les conditions dans lesquelles cette œuvre a été écrite et publiée pour la première fois, car la réalité est très différente des indications fournies au catalogue des publications du Bollingen Series [...]*

*En fait, le texte d'Oiseaux n'a pas été écrit pour illustrer ou commenter la suite lithographique de Braque, et ne s'y réfère point directement, non plus qu'à aucune œuvre de peintre. L'œuvre écrite et l'œuvre peinte étaient indépendante l'une de l'autre. Encore moins pouvait-il y avoir subordination de l'une à l'autre, la première étant antérieure à la seconde.*

*A l'heure (1961) où Braque se mettait au travail pour la préparation du grand album d'Oiseaux à publier à l'occasion de son 80<sup>e</sup> anniversaire (1962), on avait su, à Paris, que j'achevais moi-même une œuvre poétique sur le thème de l'Oiseau. On m'a demandé, pour faire plaisir à Braque avec qui je partageais une réelle affection, de réserver la publication originelle de mon texte pour une présentation simultanée des deux œuvres dans une même grande édition de luxe sous un titre commun de circonstance. Je m'y suis prêté de grand cœur, et l'émotion qu'en manifestait Braque m'a moi-même profondément touché. La communication de mon manuscrit l'a amené à réclamer plusieurs ajournements du projet en cours, pour lui permettre d'ajouter quatre planches nouvelles s'inspirant directement de quelques pages de mon œuvre poétique (et dans une conception beaucoup moins statique que celle qui lui était coutumière). (Braque était déjà familier avec mes œuvres antérieures, et plus particulièrement avec Amers). J'ai eu à cœur, de mon côté, d'ajouter à mon texte poétique quelques pages de méditation esthétique se référant incidemment à la vision métamorphique du peintre et à l'Oiseau de Braque en général.*

Si influence il y eut sur Saint-John Perse, il faut conclure à celle de la vision esthétique du peintre (qui était toutefois très semblable à celle du poète) et non à des œuvres spécifiques. Mais la vision esthétique de Braque (très statique : qui dépeint habituellement l'objet et l'espace, mais non le mouvement) s'allie avec celle du poète ; et on découvre le mariage de leurs poétiques (pictural pour l'un, verbal pour l'autre) dans *L'Ordre des oiseaux*. Aux dires même du poète, *Oiseaux* contient une méditation esthétique ayant trait à la vision métamorphique du peintre : c'est pour moi le sujet principal d'*Oiseaux*<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> La publication de cette interprétation du poème est, à cette date, en cours.

## Les Images de *L'Ordre des oiseaux*

Les lithographies fournies par Braque pour *L'Ordre des oiseaux* sont d'une beauté étonnante ; Saint-John Perse le constate lui-même dans une lettre à Paulhan du 9 septembre 1962 :

*Les gravures de Braque sont vraiment plus que belles. A ce haut point d'écart et de sérénité, j'ai trouvé particulièrement émouvante la rupture de sa dernière composition : une dissipation de fragments d'ailes, en noir sur blanc.*

(*Cahiers Saint-John Perse*, n° 10, p. 235).

Douze lithographies dont neuf ont presque la taille de la page - appelées des *planches* - et trois, plus petites accompagnent *Oiseaux*. Alors que les planches occupent une page à part, les petites images s'insèrent directement dans le texte : elles figurent avant le premier mot de la première suite ; avant les 21 derniers mots de la suite V (longue méditation a retrouvé [*image*] là l'immensité...) ; et avant la dernière laisse de la dernière suite<sup>9</sup>. Lorsqu'une lithographie occupe toute ou la partie d'un page, normalement il n'y a rien au verso de cette page ; mais par contre, une page qui ne contient que le texte continue le texte au verso. Aucune lithographie ne répète le même schéma de couleur, mais toutes, quelle que soit leur taille, sautent aux yeux par la vivacité extraordinaire des couleurs (due à la richesse de l'encre) employées.

Procédé de reproduction graphique, la lithographie n'est pas une gravure. Pour la faire, on dessine sur une surface (pour *L'Ordre des oiseaux*, il s'agit de planches de cuivre) avec un corps gras (encre ou crayon), que l'on fixe à l'aide de gomme arabique. Ensuite on y passe un rouleau encre mais l'encre ne se dépose que sur les parties grasses ; et enfin on applique (par une presse) la surface préparée sur un papier posé, et ainsi s'imprime le dessin. Chaque couleur dans *L'Ordre des oiseaux* exigea donc une planche séparée. Par une morsure très profonde dans le cuivre (l'action de l'acide sur la surface) et par des encres extraordinairement épaisses, Braque donna à ces images une richesse vraiment singulière. La qualité du papier (couleur beige) ajoute beaucoup à l'harmonie finale de l'image. Après leur tirage à la presse, Braque compléta certaines lithographies à la main, le travail préparatif des cuivres étant trop long pour y mettre tous les détails souhaités. Parfois il s'agit d'un travail considérable fait au pinceau, tels des cernes qui entourent les oiseaux, mais souvent il est question juste de quelques traits ajoutés à la main.

Toutes les images composées par Braque pour *L'Ordre des oiseaux* furent tirées par un vrai artisan de l'imprimerie, Aldo Crommelynck, et sa contribution apporte beaucoup aux œuvres. La feuille contenant l'image finale peut ainsi passer plusieurs fois sous la presse, chaque fois pour une nouvelle couleur et les formes y correspondent.

Les feuilles pour *L'Ordre des oiseaux* devaient être mouillées à l'éponge, feuille à feuille, avant un passage sous la presse ; ensuite il fallait attendre que le papier mouillé se séchât et que l'encre se durcît à l'air avant de remouiller le papier et repasser la feuille sous la presse pour une autre couleur.

Ceci entraînait, évidemment, des risques de distorsion, de plissage et de craquelure dans l'image finale, pour ne rien dire des délais imposés, lorsque Braque décida, après avoir lu *Oiseaux*, d'ajouter quatre images de plus. La réussite de ces images est donc le fruit de plusieurs essais et efforts, qui ne doivent pas tacher les

---

<sup>9</sup> La correspondance entre F. Crémieux et Saint-John Perse confirme que l'interruption du texte par le placement de ces images fut suggérée par l'éditeur et acceptée par le poète. Cette lettre demande même que le poète abrège son texte pour des raisons techniques de l'imprimerie ; le poète, à contrecœur, accepta les révisions suggérées.

couleurs et les formes déjà déposées sur la feuille. Ainsi dans sa lettre du 5.5.62, Janine Crémieux explique :

*Braque nous en a fait voir de toutes les couleurs. Acceptant et refusant ensuite les tirages, faisant changer les papiers en cours d'édition, empêchant notre charmant graveur de dormir. Notre délai ayant été retardé par tous ces avatars, il s'en déclara heureux, pouvant enfin polir son ouvrage. A chaque crise, à chaque état de tension succède une accalmie d'où le livre sort plus beau.*

En effet un des imprimeurs avec lequel Braque travaillait sur d'autres projets (Deschamps) disait que si les artistes devaient venir à l'imprimerie chaque fois qu'il fallait corriger les épreuves, la plus grande partie des artistes abandonnerait la gravure et la lithographie, car elles exigeraient trop de temps. Par conséquent l'imprimeur après avoir bien compris l'idée de l'artiste, tirait plusieurs lithographies (mettant au point le dessin et les couleurs pour l'artiste), et puis le consultait de nouveau, afin de vérifier le travail. On a donc sûrement le droit de parler d'une collaboration pour *les images de L'Ordre des oiseaux*, mais ce n'en est pas une entre Saint-John Perse et Braque, mais plutôt entre ce dernier et son imprimeur, Crommelynck. Selon Jennifer Mundy, Crommelynck fournit plus à ces images qu'on ne le dit habituellement.

*Crommelynck felt that his chief contribution [to his artistic partnership with Braque] lay in suggesting new approaches and technical solutions ; but it was, above all, his highly skilled use of aquatint that was crucial to the look of Braque's prints. [...] Although he followed the artist's instructions, it was necessarily Crommelynck, and not Braque, who judged when and how long the plates in such a print should be placed in the dust box or the acid bath so as to achieve the different effects : Braque's role in this was to approve, or reject, the finished result<sup>10</sup>.*

Une telle appréciation semble sévère, car Braque discuta certainement du processus avec Crommelynck, et lui dit de modifier telle couleur pour atteindre une modulation ou une harmonie plus correspondante à ce qu'il souhaitait. Braque s'intéressait vivement à tous les aspects de la production de ses images, et il vérifiait personnellement les épreuves, jusqu'à ce que la forme et la tonalité des images soient exactes. Selon Francis Ponge, ami de Braque, l'un des traits les plus originaux des lithographies de Braque est justement son soin et sa précision dans les couleurs utilisées ; cette attention aux détails distingue Braque d'autres grands maîtres de la lithographie - par exemple, de Toulouse Lautrec, dont les images seraient plutôt des dessins colorés.

### **Les éditions**

Selon le contrat (daté de mai 1962 - curieusement tard dans le projet) pour *L'Ordre des oiseaux* et signé par Janine Crémieux et Alexis Leger, le poète reçut 25 000 NF ainsi que quatre copies de l'album et une suite de planches des oiseaux de Braque (les planches étant signées par l'artiste), marquées HC (Hors Commerce, donc non destinées à la vente) et numérotées<sup>11</sup>. L'album se vendait au prix de 8 000 NF, et une suite de planches devait coûter entre 15 000 et 16 000 NF. Des quatre copies que le poète allait recevoir, il n'en reste que deux aux archives. Le contrat stipule ces quatre copies (numérotées en chiffres arabes) : HC 11, 13, 14 et 15. HC 11 et 14 demeurent dans les archives ; la copie 11 porte en plus la dédicace de Braque : *A St John Perse : En souvenir de notre rencontre - Jour Faste. G. Braque, 1962*. Deux copies,

---

<sup>10</sup> Jennifer Mundy, *George Braque, Printmaker*. Catalogue of the exposition at the Tate Gallery, 24 March-27 June 1993, London, Tate Gallery Publications, 1993.

<sup>11</sup> Les copies des *planches* reçues par le poète, HC I, existent toujours dans ses archives.

numérotées 0 et 00, furent réservées au dépôt légal, dont la copie 0 à la Bibliothèque Nationale<sup>12</sup>.

Avant la publication à part du poème, il y eut une exposition à la Bibliothèque Nationale des manuscrits du poète et des eaux fortes du peintre. On inaugura l'exposition le 17 décembre 1962 ; elle révéla au public l'évolution des deux œuvres qui en firent une : les différents manuscrits du poète et les cuivres (à partir desquels on tirait les lithographies) de Braque.

Saint-John Perse fait référence deux fois dans ses *Œuvres Complètes* (la « Pléiade ») aux différentes éditions de *L'Ordre des oiseaux* : on les trouve à la page 1133 et à la page 1367 et suivantes. On y lit : « *Tirage limité à 130 exemplaires, dont 20 exemplaires HC, 30 exemplaires de tête, et 100 exemplaires numérotés signés par les auteurs.* » (OC, p. 1368). Evidemment 20 + 30 + 100 font 150 et non 130. Or l'article 4 du contrat entre Crémieux et Leger stipule :

*Le nombre d'exemplaires destinés à la vente est ainsi fixé :*  
*Trente exemplaires accompagnés d'une suite des eaux fortes, numérotés en chiffres romains I à XXX.*  
*Cent exemplaires numérotés en chiffres arabes de 1 à 100.*  
*Chaque exemplaire des planches composant la suite sera signé par Monsieur Georges Braque.*  
*Chaque exemplaire de l'ouvrage sera signé par l'auteur et par Monsieur Georges Braque sur la page de justification du tirage.*  
*Il sera édité quelques exemplaires marqués H.C. réservés aux collaborateurs, non destinés à la vente ainsi que des exemplaires numérotés 0 et 00 pour le dépôt légal.*

L'article 6 du même document déclare :

Dès que le tirage des cent trente exemplaires destinés à la vente sera terminé, l'éditeur procédera au tirage des exemplaires marqués HC dont quatre seront attribués à l'auteur ainsi qu'un exemplaire comprenant une suite de planches gravées.

Dans sa lettre au poète du 25 mai 1962, Crémieux explique :

*Des spécialistes du livre de luxe me remontent qu'il n'est pas d'usage de publier une plaquette HC du texte avant le livre complet. Même privée l'édition de la plaquette devient alors la vraie originale. D'autres disent que l'originale est la première mise en vente. Pour ne pas mécontenter les acheteurs du livre, je pense qu'il vaut mieux publier la plaquette après la sortie.*

Il faut sans doute comprendre que Saint-John Perse eût vraisemblablement souhaité un tirage à part, au début, de son poème, qui accompagnerait la suite des eaux fortes de Braque, celles-ci également indépendantes. Mais, peut-être pour augmenter la valeur de la première édition de *L'Ordre des oiseaux*, poète, peintre et éditeurs décidèrent de faire d'abord les cent exemplaires de *L'Ordre des oiseaux*, regroupant le poème avec les lithographies ; puis les trente "suites" de lithographies de Braque ; et enfin (ou peut-être en même temps que ce dernier) les vingt copies "Hors Commerce".

La première édition du poème, destinée vraisemblablement à accompagner la "suite" de Braque, fut publiée aux soins de la même maison qui produisit *L'Ordre des oiseaux*, "Au Vent d'Arles". Le tirage du texte, identique à celui inclus dans l'album, se limita à 150 copies (dont 50 pour le poète, 50 pour l'artiste et 50 pour les éditeurs<sup>13</sup>), et fut achevé d'imprimer par les soins de l'imprimerie "Union à Paris", pour les Editions

---

<sup>12</sup> BN rés. Atlas Z 22.

<sup>13</sup> L'édition à la Fondation Saint-John Perse, imprimée *Exemplaire Saint-John Perse*, n'est pas numérotée.

d'Art "Au Vent d'Arles", le 25 novembre 1962 sur papier à la cuve de moulin Richard de Bas.

Ensuite il y eut la publication du poème pour le grand public, sous le titre d'*Oiseaux*, dans *La Nouvelle Revue Française* de décembre 1962. Cette version ressemble beaucoup plus au texte définitif de la « Pléiade » : le 6.5.62, Saint-John Perse écrivit à Paulhan, « *Sous même pli les épreuves corrigées d'Oiseaux* » (*Cahiers Saint-John Perse*, n° 10, p. 220). Une copie de ces épreuves existe à la Fondation, et on peut noter facilement les différences entre l'édition "Au Vent d'Arles" et celle de "Gallimard". Certains mots prenant systématiquement une majuscule dans les éditions produites pour *L'Ordre des oiseaux* ne les prennent plus : ainsi Peintre, Poète, Naturalistes, et d'autres encore ; les suites se divisent désormais par des chiffres (pour la NRF, des chiffres arabes, alors que dans la « Pléiade », il s'agit de chiffres romains) ; le texte est maintenant en lettres italiques (absent dans *L'Ordre des oiseaux* et dans la « Pléiade ») ; et au cours de la suite 6, une coquille, les 22 aires de la rose du vent) est corrigée (à 32 aires). L'édition Gallimard fut achevée d'imprimer le 15 octobre 1963 par l'imprimerie "Darantière" à Dijon (avec 35 exemplaires sur vélin de Hollande Van Gelder, et 105 exemplaires sur vélin pur fil Lafuma Navarre). Cette édition, identique à celle de la NRF, est identique aussi à celle de la « Pléiade », à part les lettres italiques et les chiffres arabes (remplacés par des chiffres romains<sup>14</sup>). Enfin diverses conventions typographiques apparaissent dans les éditions Gallimard, qui clarifient quelques aspects du poème.

Une réelle amitié s'établit entre Georges Braque et Alexis Leger, d'où naquit *L'Ordre des oiseaux*. On ne peut vraiment pas parler d'un effort réciproque entre peintre et poète, car à vrai dire ils travaillèrent séparément sur des œuvres réunies au tout dernier moment. Saint-John Perse ajouta à son poème déjà en cours une méditation sur l'œuvre de Braque ; Braque supplémenta ses lithographies de quatre planches après la lecture du poème achevé. Ainsi la correspondance entre texte et image semble largement aléatoire, mais on ne s'étonne que davantage de l'extraordinaire harmonie entre les deux versants de *L'Ordre des oiseaux*. Connaît-on de plus belles noces entre figure et verbe au XX<sup>e</sup> siècle ?

Andrew Small  
University of Houston

---

<sup>14</sup> Sans doute pour des raisons d'unité de l'édition, qui divise les différentes suites des poèmes par les chiffres romains, et les développements des suites par les chiffres arabes.